



COMITÉ DU PROGRAMME

Cent vingt-neuvième session

9-13 novembre 2020

Rapport de situation sur le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) et sur les activités de la FAO dans le domaine des systèmes alimentaires

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Maximo Torero
Économiste en chef
Tél.: +39 06570 50869
Courriel: maximo.torero@fao.org

RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021), sur la contribution de la FAO au Sommet et sur les faits récents en rapport avec le soutien apporté par l'Organisation aux Membres pour le développement de leurs systèmes alimentaires.
- Les quatre éléments formels de la structure de gouvernance mis en place pour appuyer le processus préparatoire du Sommet sont à présent en activité; le Comité consultatif se réunit tous les trimestres tandis que le Groupe scientifique et l'Équipe spéciale des Nations Unies se réunissent tous les mois.
- Les quatre résultats attendus du Sommet ont été définis et servent de fil conducteur aux préparatifs et aux activités qui feront suite au Sommet.
- Les présidents, vice-présidents et organismes référents des Nations Unies ont été désignés pour chacune des cinq piste d'action. La composition et les objectifs clés des pistes sont en cours d'examen. Les Membres ont été invités à manifester leur souhait volonté de participer activement à une piste d'action.
- Les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaire se dérouleront d'octobre 2020 à mai 2021 suivant trois niveaux d'engagement: dialogues des États Membres, dialogues mondiaux et dialogues indépendants. Les conclusions et les mesures approuvées dans le cadre de ces dialogues alimenteront les travaux des pistes d'action.
- La FAO continue d'apporter tout son soutien à l'envoyée spéciale dans le cadre des préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires. L'Organisation est représentée au sein de la structure de gouvernance, elle accueille les membres de l'équipe du Secrétariat basée à Rome, prend part à la première piste d'action en qualité d'organisme référent des Nations Unies et fournit des informations à l'appui des dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaire.
- Les conclusions récentes de la vingt-septième session du Comité de l'agriculture et de la vingt-cinquième session du Comité des forêts rappellent que l'Organisation est de plus en plus fréquemment invitée à endosser un rôle de chef de file afin d'aider les Membres à développer leurs systèmes alimentaires. La création d'une nouvelle division, Systèmes alimentaires et sécurité sanitaire des aliments, permet de renforcer la coordination des contributions au Sommet sur les systèmes alimentaires et de veiller à ce que l'Organisation soit en bonne position pour favoriser la mise en œuvre d'initiatives après le Sommet grâce à son nouveau Cadre stratégique.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

Le Comité du Programme est invité à fournir des indications sur les points suivants:

- L'état d'avancement des préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires, notamment en ce qui concerne les travaux des structures de gouvernance et les deux principaux éléments du processus préparatoire: les pistes d'action et les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires.
- Le soutien que l'Organisation apporte à l'Envoyée spéciale dans le cadre des préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires.
- Les mécanismes qui devront être mis en place pour garantir la pleine réalisation des résultats du Sommet.

- La suite donnée aux conclusions de la vingt-septième session du Comité de l'agriculture et de la vingt-cinquième session du Comité des forêts concernant les activités de la FAO relatives aux systèmes alimentaires.
- La place centrale à donner à l'approche axée sur les systèmes alimentaires, qui doit être le socle du nouveau Cadre stratégique de la FAO, et la nécessité de structurer le Cadre de façon à ce qu'il facilite de manière concrète la mise en œuvre des mesures qui feront suite au Sommet.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris acte de la solidité du processus préparatoire du Sommet sur les systèmes alimentaires ainsi que du soutien concret que la FAO apporte au processus sur le plan technique et logistique, et il a demandé à l'Organisation de continuer à œuvrer pour que les préparatifs soient menés à bonne fin;**
- **a pris note de l'importance de créer des mécanismes fonctionnels de mise en œuvre et de responsabilisation pour assurer un suivi des résultats du Sommet;**
- **a pris note des conclusions de la vingt-septième session du Comité de l'agriculture et de la vingt-cinquième session du Comité des forêts concernant les activités de la FAO relatives aux systèmes alimentaires;**
- **a demandé à la FAO de tenir compte de l'importance de la transformation des systèmes alimentaires dans son nouveau Cadre stratégique de façon à faciliter le soutien concret aux États Membres dans leurs initiatives de mise en œuvre des mesures qui feront suite au Sommet.**

I. Introduction

1. Le présent document complète par des données actualisées le document PC 128/7, qui présentait, à l'intention du Comité du Programme à sa cent vingt-huitième session en juin 2020, les objectifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires ainsi que les structures de gouvernance qui avaient été créées à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre du processus préparatoire du Sommet. Depuis lors, l'équipe du Secrétariat du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, avec l'appui de la FAO, du PAM et du FIDA, ont développé les deux éléments clés du processus préparatoire du Sommet, à savoir les cinq pistes d'action et les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires.

2. Le présent document apporte quelques informations actualisées sur les structures de gouvernance, avant d'aborder plus en détail les pistes d'action et les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires, puis il explique la contribution apportée par la FAO au processus du Sommet et récapitule les activités entreprises récemment par l'Organisation à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires.

II. Informations sur la structure de gouvernance du Sommet

3. Après sa première réunion en juillet 2020, le Comité consultatif s'est réuni une deuxième fois le 9 octobre 2020. Les membres du Comité se sont penchés sur le niveau d'intégration des différents axes de travail du processus préparatoire du Sommet, ainsi que sur la méthode proposée pour les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires et sur la mobilisation des ressources en vue d'appuyer la vision du Sommet et les axes de travail.

4. Après une réunion de lancement en août 2020, le Groupe scientifique s'est réuni une deuxième fois en septembre 2020. Il a examiné les premiers projets d'articles scientifiques rédigés en vue d'étayer chaque piste d'action et il a reçu des informations sur le travail commun de modélisation mené en collaboration avec la FAO, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués et d'autres partenaires.

5. Le réseau des zélateurs sera d'abord constitué d'un groupe d'initiateurs et sera ensuite ouvert à toute personne souhaitant agir en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, étant entendu que ces systèmes sont mondiaux, régionaux et locaux. Ces zélateurs doivent être prêts à participer activement et à faire preuve de dynamisme pour le succès d'un nouveau programme relatif aux systèmes alimentaires qui tienne compte de ses interdépendances. Ils doivent aussi être capables de contribuer à donner corps à un engagement en faveur d'un programme relatif aux systèmes alimentaires d'ici au Sommet, de façon à jouer un rôle dans les initiatives de promotion et dans la présentation de solutions possibles.

6. Une Équipe spéciale des Nations Unies, présidée par la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a été créée afin de garantir que le Sommet puisse mettre à profit les connaissances et les capacités exceptionnelles de l'ensemble du système des Nations Unies pour que le programme de travail relatif aux systèmes alimentaires continue à porter ses fruits après le Sommet. L'Équipe spéciale travaillera avec les organismes référents des Nations Unies, et par leur entremise, dans le cadre de chaque piste d'action et elle contribuera à coordonner l'appui des Nations Unies aux dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires.

III. Éléments clés du processus préparatoire du Sommet sur les systèmes alimentaires

7. Les résultats du Sommet ont été définis comme suit:

- a) La prise de mesures importantes et l'engagement de prendre des mesures assorties de résultats et d'effets quantifiables qui permettent la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Il s'agira notamment d'attirer l'attention sur les solutions existantes et de mettre à l'honneur les chefs de file de la transformation des systèmes alimentaires, mais aussi d'appeler divers acteurs (pays,

villes, secteur privé, société civile, citoyens ou encore producteurs d'aliments) à lancer de nouvelles initiatives partout dans le monde.

- b) Un discours public considérablement relevé quant à l'importance des systèmes alimentaires pour l'accomplissement des ODD et sur la manière d'inciter le grand public à œuvrer au service des populations et de la planète.
- c) Création d'un ensemble de principes de haut niveau par le biais du processus destiné à aider les Membres et d'autres parties prenantes à exploiter les possibilités offertes par leurs systèmes alimentaires au service de la concrétisation des ODD. Ces principes seront élaborés à partir de tous les éléments du processus préparatoire et offriront une vision optimiste et encourageante, selon laquelle les systèmes alimentaires sont au cœur des actions visant à bâtir un monde plus juste et plus durable.
- d) Un système de suivi et d'examen qui conduira à de nouvelles actions et à de nouveaux résultats, facilitera la mise en commun de l'expérience acquise, des enseignements tirés et des connaissances et comportera de nouveaux instruments de mesure en vue des analyses d'impact.

8. Afin de parvenir aux résultats du Sommet, deux éléments clés ont été mis au point: les pistes d'action et les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires.

9. Les pistes d'action visent à créer des synergies et des solutions aux niveaux local, national, régional et mondial et à élargir et à accélérer les initiatives existantes qui cadrent avec la vision et les principes du Sommet. À cette fin, les pistes mettront en lumière les difficultés, les possibilités et les obstacles, dans le but de parvenir à une harmonisation multipartite des mesures prises en vue de la transformation des systèmes alimentaires. Les pistes d'action sont les suivantes:

1. Garantir l'accès de tous à une nourriture saine et nutritive

La première piste favorisera la concrétisation progressive du droit à l'alimentation grâce à l'élimination de la faim et à l'amélioration de la nutrition, en permettant à tous, en tout temps, d'avoir accès à des quantités suffisantes de produits alimentaires abordables et sains qui constituent une alimentation saine et équilibrée représentant un apport nutritionnel journalier adéquat.

2. Adopter des modèles de consommation durables

La deuxième piste s'attachera à favoriser un changement des modes de consommation qui créera et amplifiera la demande de produits alimentaires issus d'une filière durable et encouragera l'utilisation circulaire des ressources alimentaires, contribuant ainsi à la réduction du gaspillage et à l'amélioration de la nutrition, en particulier parmi les groupes de population les plus vulnérables.

3. Favoriser une production respectueuse de l'environnement

La troisième piste œuvrera à la mise au point de solutions d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur alimentaire qui réduisent les émissions et augmentent le captage du carbone, limitant ainsi le facteur humain dans le changement climatique, et favorisera la régénération, la restauration et la protection des écosystèmes critiques afin de préserver la biodiversité, de protéger les terres et les ressources en eau et de réduire les pertes alimentaires ainsi que la consommation énergétique.

4. Promouvoir des moyens d'existence équitables

La quatrième piste permettra de garantir que les mutations opérées par les systèmes alimentaires favorisent l'inclusion et créent des possibilités d'emploi décent afin d'éradiquer la pauvreté, augmentant ainsi les revenus tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, réduisant les risques pour les plus pauvres de la planète et améliorant la distribution de la valeur.

5. Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et aux stress

La cinquième piste garantira le bon fonctionnement continu des systèmes alimentaires durables dans des régions susceptibles d'être en proie à des conflits et des catastrophes climatiques et naturelles, mais aussi dans le monde entier, afin d'atténuer les incidences des pandémies sur les systèmes alimentaires, quel qu'en soit le stade d'avancement.

10. Les réflexions au sein de chacune des pistes d'action devront porter sur les liens qui existent entre elles, sur l'intégration des avantages connexes et des arbitrages liés à d'autres séries de mesures et sur la mise au point d'une action collaborative et coordonnée fondée sur des leviers de changement transversaux tels que la finance, la politique, l'innovation, la gouvernance, les données et les éléments factuels, notamment les savoirs autochtones et les connaissances scientifiques, l'autonomisation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés et le respect des différences culturelles.

11. Chaque piste d'action devra:

- a) recueillir et analyser les données factuelles, les questions et les lacunes importants en matière de connaissances relatives à la piste d'action respective;
- b) mettre au point des solutions exemplaires harmonisées innovantes et systémiques dans le cadre de la piste d'action, pour présentation au Sommet;
- c) présenter des mécanismes qui encouragent, favorisent et permettent l'harmonisation des initiatives et des mesures/solutions dans le cadre de la piste d'action, ainsi qu'un moyen clair d'appliquer ces solutions grâce à des catalyseurs, notamment les politiques, les institutions, la finance, les mesures incitatives, les données, l'innovation, les activités de sensibilisation, l'éducation et l'autonomisation;
- d) rédiger une déclaration présentant l'ambition, les enjeux, les possibilités et les solutions et expliquant la façon dont la piste d'action apporte des avantages connexes aux autres pistes d'action et tient compte des arbitrages;
- e) recenser et mobiliser de façon proactive les pays, les communautés, le secteur privé, les coalitions et les autres parties prenantes «pionnières» pour faire progresser l'action et l'engagement à agir d'ici au Sommet;
- f) exposer les activités et la mise en œuvre des changements qui feront suite au Sommet, assorties d'un mécanisme de responsabilisation.

12. Chaque piste d'action est composée d'un président et d'un vice-président. Les organismes référents des Nations Unies collaboreront avec eux pour encadrer le processus de définition des questions essentielles qui seront utilisées pour structurer les activités menées dans le cadre de la piste d'action et serviront de base aux dialogues sur les systèmes alimentaires pour garantir que ceux-ci aboutissent à des contributions cohérentes, utiles, claires et ciblées. Les organismes référents aideront en outre à encadrer la mise au point de mécanismes d'application des mesures proposées pour donner suite au Sommet. Les membres du Groupe scientifique s'impliqueront dans tous les domaines pour veiller à ce que les pistes se fondent sur des données factuelles et scientifiques fiables.

13. Les États Membres ont été invités à manifester leur volonté de prendre part aux cinq pistes d'action. Ils devront fournir des connaissances spécialisées sur le terrain qui orienteront la piste d'action, encourager et promouvoir les travaux des pistes d'action au niveau de l'État et veiller à l'engagement et au débat au sein du gouvernement, et accueillir des dialogues inclusifs en vue du Sommet sur les systèmes alimentaires au niveau national qui permettront d'intégrer les conclusions pertinentes aux travaux de la piste d'action et de prendre des initiatives en vue de la mise en œuvre des changements proposés pour donner suite au Sommet.

Tableau 1 – Présidents, vice-présidents et organismes référents des Nations Unies pour chaque piste d'action

	Piste d'action 1	Piste d'action 2	Piste d'action 3	Piste d'action 4	Piste d'action 5
	Garantir l'accès de tous à une nourriture saine et nutritive	Adopter des modèles de consommation durables	Favoriser une production respectueuse de l'environnement	Promouvoir des moyens de subsistance équitables	Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et aux stress
Présidence	Lawrence Haddad, AMAN (Europe)	Gunhild Stordalen, EAT (Europe)	Joao Campari, WWF (Amérique latine)	Michelle Nunn, CARE (Amérique du Nord)	Dr. Saleemul Huq, ICCCAD (Asie)
Vice-présidence	Godfrey Bahigwa (Afrique)	Ajay Vir Jakhar, Forum paysan (Asie)	Tosi Mpanu-Mpanu (Afrique)	Shakuntala Thilsted, WorldFish (Asie)	Sandrine Dixson, Club de Rome (Europe)
Vice-présidence (représentation de la jeunesse)	Janya Green, 4-H (Amérique du Nord)	Lana Weidgenant, Real Food Systems (Amérique latine)	Lavetanalagi Seru, Alliance for Future Generation (Pacifique)	Mai Thin Yu Mon, Groupe mondial des jeunes autochtones des Nations Unies (Asie)	Mike Khunga, Mouvement des jeunes pour le renforcement de la nutrition – Malawi (Afrique)
Organisme référent des Nations Unies	FAO	Organisation mondiale de la Santé (OMS)	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	Fonds international de développement agricole (FIDA)	Programme alimentaire mondial (PAM)

14. Les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires se tiendront à trois niveaux d'octobre 2020 à mai 2021.

Dialogues des États Membres:

Organisés par les autorités nationales et réunissant les chefs de file de groupes d'acteurs des systèmes alimentaires, ces dialogues permettront aux participants d'étudier des possibilités pour l'avenir des systèmes alimentaires nationaux et locaux et de dessiner la voie, à l'échelle nationale, qui peut conduire à des systèmes alimentaires durables d'ici à 2030. Les conclusions des dialogues seront publiées sur un portail dédié et résumées pour qu'il en soit tenu compte dans le processus préparatoire du Sommet.

Dialogues mondiaux:

Organisés pour le compte du Secrétariat chargé du Sommet, *une série de dialogues sera organisée à l'occasion d'événements internationaux de haut niveau*. Ces dialogues seront l'occasion d'étudier les liens entre les systèmes alimentaires et l'action mondiale pour une alimentation saine, le climat, la biodiversité, les océans, la finance, ainsi que l'action contre la désertification, entre autres.

Dialogues indépendants:

Organisés par quiconque le souhaite, ces dialogues se baseront sur des trousseaux à outils mises à la disposition des personnes et des organismes pour l'organisation de dialogues multipartites. Les conclusions des dialogues respectant les principes du Sommet seront publiées sur le portail dédié.

III. Contribution de la FAO au Sommet

15. La FAO continue d'apporter tout son soutien à l'Envoyée spéciale dans le processus préparatoire du Sommet sur les systèmes alimentaires. L'Organisation est représentée au sein de toutes les structures de gouvernance susmentionnées. Ainsi, le Directeur général est membre du Comité consultatif, l'Économiste en chef fait partie du Groupe scientifique, tandis que le Directeur de la division Systèmes alimentaires et sécurité sanitaire des aliments représente l'Organisation auprès de l'Équipe spéciale des Nations Unies.

16. La FAO accueille la partie du Secrétariat chargée des systèmes alimentaires basée à Rome, qui veille principalement à la fourniture de données factuelles et de connaissances à l'appui des pistes d'action et des dialogues sur les systèmes alimentaires organisés dans les pays. La contribution technique apportée au Sommet par la FAO est coordonnée par l'Économiste en chef et le Directeur de la division Systèmes alimentaires et sécurité sanitaire des aliments est membre du Secrétariat chargé des systèmes alimentaires.

17. L'Organisation contribue directement à la première piste d'action «Garantir l'accès de tous à une nourriture saine et nutritive» en sa qualité de principale institution des Nations Unies pour cette piste d'action. La FAO appuiera aussi les autres pistes d'action en participant, à titre d'organisme des Nations Unies d'appui, aux différents pistes d'action coordonnés par leur organisme des Nations Unies référent respectif, en exploitant les riches connaissances produites par ses divisions techniques.

18. Le Groupe scientifique, avec l'appui de la FAO, prépare actuellement plusieurs articles consacrés entre autres aux définitions et concepts, ainsi qu'à la modélisation des arbitrages propres aux systèmes alimentaires.

19. La FAO apporter un appui à la fourniture de données et d'éléments factuels sur les systèmes alimentaires en vue d'orienter les dialogues sur les systèmes alimentaires au niveau national et pourra aussi aider à la coordination et à la tenue des dialogues par l'intermédiaire de ses nombreux bureaux de pays.

IV. Activités générales de la FAO en faveur de la transformation des systèmes alimentaires

20. Les conclusions récentes de la vingt-septième session du Comité de l'agriculture et de la vingt-cinquième session du Comité des forêts rappellent que l'Organisation est de plus en plus fréquemment invitée à mieux intégrer son appui de longue date au développement des systèmes agricoles et alimentaires.

21. Le Comité de l'agriculture a reconnu le rôle considérable des systèmes alimentaires durables dans la réalisation du Programme 2030, insisté sur l'importance de la coordination de toutes les parties prenantes pour l'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires et souligné le degré d'urgence accru à la lumière de la pandémie de covid-19. Il a demandé à la FAO de poursuivre l'appui qu'elle prête aux Membres pour ce qui est de mettre en place des systèmes alimentaires durables, en tenant compte des besoins et des spécificités de chaque cas, en vue d'accélérer la réalisation du Programme 2030, notamment grâce à des mécanismes tels que le Programme pour des systèmes alimentaires durables du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, et il a également demandé que l'Organisation continue de contribuer pleinement aux préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en 2021.

22. Le Comité des forêts a demandé à la FAO d'aider les Membres qui le souhaitent à agir et à investir davantage en faveur de l'intégration systématique des forêts et des arbres, de l'agroforesterie et d'autres approches innovantes relatives au domaine forestier dans des systèmes alimentaires plus durables, et il a reconnu le degré d'urgence accru à la lumière de la pandémie de covid-19.

23. La FAO joue un rôle de premier plan dans la définition des approches de la transformation des systèmes alimentaires et dans les activités de promotion pour qu'une plus grande attention soit accordée à la manière dont les interventions dans les systèmes alimentaires sont conçues et mises en

œuvre. Les nouvelles stratégies et initiatives de l'Organisation, notamment l'Initiative Main dans la main, l'initiative Villes vertes et l'appui au Sommet sur les systèmes alimentaires, s'inspirent de plus en plus d'une transformation vers des systèmes alimentaires plus durables et y contribuent.

24. Après la décision prise par le Conseil de la FAO à sa cent soixante-quatrième session concernant les ajustements structurels, la création de la division Systèmes alimentaires et sécurité sanitaire des aliments a permis à l'Organisation de mieux intégrer et coordonner ses activités à l'appui des Membres et de prendre part de façon plus cohérente au processus préparatoire du Sommet sur les systèmes alimentaires.

25. Les préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires offrent une occasion majeure à la FAO de présenter ses activités, d'accroître la visibilité de son rôle de chef de file et de remplir ce rôle. Le nouveau Cadre stratégique de la FAO a été élaboré suivant une approche axée sur la transformation des systèmes alimentaires et il fournira à l'Organisation une base solide pour aider les États Membres à appliquer les mesures et les solutions mises au point dans le contexte du Sommet sur les systèmes alimentaires.